n° 200
4 avril
2017

Pages 5145
à 5148

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).
Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

ARRÊTÉS.....5147

Arrêté n° 2017-223 du 3 avril 2017 relatif à la désignation des grands électeurs de l'Université de La Rochelle pour l'élection des membres du collège des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).....5147

ARRÊTÉS

Arrêté n° 2017-223 du 3 avril 2017 relatif à la désignation des grands électeurs de l'Université de La Rochelle pour l'élection des membres du collège des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 232-1, D.232-1 à D. 232-13 ;
Vu l'arrêté du 29 mars 2017 pris en application de l'article D. 232-4 du code de l'éducation pour la désignation des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Vu l'arrêté du 29 mars 2017 fixant les modalités d'organisation de l'élection au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des représentants des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel,
Vu les statuts de l'Université de La Rochelle ,
Vu l'arrêté n° 2017-210 du 22 mars 2017 relatif à la procédure de désignation des grands électeurs de l'Université de La Rochelle pour l'élection des membres du collège des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER),

ARRÊTE

Article 1

Les usagers, membres titulaires et suppléants du conseil d'administration (CA), de la commission de la recherche (CR) et de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), sont convoqués **le 11 avril 2017 de 9h à 17h sans interruption,** pour procéder à la désignation des neuf grands électeurs de l'Université de La Rochelle qui participeront à l'élection des membres du collège des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

Article 2

Dans le cadre de ce scrutin, est déclarée recevable la liste suivante :

Collège usagers			
Nom de la liste : Pour les étudiants de La Rochelle			
N°	**Civilité**	**NOM**	**Prénom**
1	Mme	ROUSSY	Nolwenn
2	M.	THEVARAJAH	Rajees
3	M.	GARRAUD-SARA	Julien
4	M.	DUGAZ	Martin
5	M.	BOIREAU	Adrien
6	Mme	BONFILS	Océane
7	Mme	GONCALVES	Laurie
8	Mme	GONCALVES	Noémie
9	Mme	VERBAL	Emma

Article 3

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 3 avril 2017.

Le président
Jean-Marc OGIER